



MICROFICHE N°

05097

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE
DOCUMENTATION AGRICOLE
TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الفلاحة

المركز القومي
للسّوسيو الغذائي
تونس

F
E

43

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
BUREAU DE CONTRÔLE DES
U.F.A.

CNDA 5997

دورة تربية و تحسين الماشية
DÉTACHÉ DE LA FÉDÉRATION DE DAIRY
LIEU D'O-DAR
Arrivé le 24 MAR 1983
N° 1368

PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE LAITIER DANS
LES TERRES DOMANIALES SITUÉES A LAKHES

Note préliminaire sur l'utilisation future du sol et
dimensionnement des troupeaux

CENTRE NATIONAL DES ÉTUDES
AGRICOLLES

Mars 1983

SOMMAIRE

<u>Introduction</u>	1
1. Estimation de la superficie agricole utile et qualité des sols	2
2. Proposition d'utilisation future du sol	3
3. Les rendements proposés	7
4. Dimensionnement des troupeaux	7
<u>ANNEXES</u>	10

INTRODUCTION

Parmi les objectifs nationaux retenus par le VIème Plan Tunisien le développement de la production laitière revêt une importance particulière.

C'est dans ce sens que le Ministère de l'Agriculture envisage la création d'un complexe d'élevage laitier de haute productivité à partir des U.C.P. El Khancara, Ennouhoud et Essalah situés dans le périmètre irrigué de Lakhès.

Cette orientation vers l'élevage laitier est par ailleurs conforme avec l'activité agricole existante actuellement dans les U.C.P. et le système culturel recommandé pour le périmètre irrigué de Laâtna.

I. ESTIMATIONS DE LA SUPERFICIE AGRICOLE UTILE ET QUALITE DES SOLS :- Superficie agricole :

L'ensemble des trois fermes constituant le futur complexe Lakhmès couvre une superficie totale de 1.626 hectares. La déduction de cette dernière superficie des terres incultes, des pistes des Oueds des bâtiments et de la forêt ramène cette superficie totale à une superficie agricole utile de 1.514 ha. Par ailleurs il est à signaler que 23 hectares de la superficie agricole utile de l'U.C.P. El Khantara sont attribués au Centre de Recyclage Agricole.

Tableau n° 1 : REPARTITION DE LA SUPERFICIE AGRICOLE UTILE PAR FERME

Unité: Dectares

Fermes Superficies	EL KHANTARA	ENNOUHOUD	ESSALAH	TOTAL
En irrigué	161	186	169	516
En sec	442	148	335	975
TOTAL	603	334	554	1 491

- Sols :

Les sols des trois unités peuvent être classés en deux groupes selon leur caractéristiques physiochimiques.

Source : Projet de réhabilitation du périmètre public irrigué de Lakhmès.

1er Groupe :

Alluvions limono-argileuses donnant un sol profond, sans croute ni hydromorphie, mais parfois pauvre en matière organique.

2ème Groupe :

Sols bruns steppiques argilo-limoneux reposant sur de la matre. La perméabilité est faible et la structure est compacte.

2. PROPOSITION D'UTILISATION FUTURE DU SOL :

Deux variantes d'occupation future du sol sont proposées (voir tableau n° 3 et 4).

1ère variante : Dans le cadre de cette variante on a établi pour chaque UCP des assolements aboutissant à un système cultural diversifié et faisant intervenir en plus de l'arboriculture existante des cultures fourragères, des céréales, des légumineuses et du maraîchage. Ce choix est dicté par le souci de répondre aux objectifs nationaux en matière de promotion et de production des produits précédemment indiqués. Le résumé de ces assolements en sec et en irrigué et par ferme est fourni dans le tableau suivant :

Tableau n° 2 : ASSOLEMENTS PAR FERME : VARIANTE N° 1

Superficies Fermes \	EN IRRIGUÉE	EN SEC
E1 KHANTARA	1ère sole : ensilage 2ème sole : fourrage en vert maraîchage d'hiver	1ère sole : céréales 2ème sole : vesce-avoine (foin) 3ème sole : Légumineuses fourragères
ENNOUHOUD	1ère sole : ensilage 2ème sole : fourrage en vert maraîchage d'hiver	1ère sole : céréales 2ème sole : légumineuses fourragères
ESSALAH	1ère sole : maraîchage d'hiver 2ème sole : ensilage 3ème sole : fourrage en vert	1ère sole : céréales 2ème sole : vesce-avoine(foin) 3ème sole : légumineuse fourragères

I En ce qui concerne l'UCP Ennouhoud deux assolements en sec sont proposés : le premier est relative à la parcelle Djebel et le second au reste de la superficie.

Tableau n° 3 : UTILISATION PUBLIQUE DES SOUS ET ANNEE DE CRÉATION

cette année

Cultures	Unité	EL KUANTARA	ENCOURAGE	MESSALAH	TOTAL	EN IRIGUÉ :		EN SEC :		TOTAL
						208	232	237	677	
Olivier à huile	-	28	-	-	28					
Luretane	21	20	-	-	20					
Enseigne: orge - vigne	35	35	27	-	35					
vescavienne	35	34	30	-	34					
mâts fourrés	47	46	20	-	46					
Fourrage: orge - brome	47	46	10	-	46					
brome	-	-	26	-	26					
sortes de fourrages	-	-	18	-	18					
Méfachage d'hiver	21	21	-	-	21					
Méfachage d'été	-	-	-	-	-					
Arboriculture	180	15	15	15	180					
Orte graine	58	41	41	41	58					
Fourrage végétal	29	25	25	25	29					
Légumineuses	86	42	42	42	86					
Total	650	380	380	380	620					1 650

Tableau n° 4 : UTILISATION FUTURE DU SOL EN AGRICULTURE CROISÉE
VARIANT N° 2

Unité : ha

Cultures	TOUT	EL MONTAGNE	ENHOUHOUD	ESSALAH	TOTAL
ES HUIGUE :					
Olivier à huile					
Luzerne	-	28	-	-	28
Ensilage : orge - vesse	21	20	-	-	41
vege-voieine	35	35	41	112	111
maïs fourrager	35	34	42	111	111
Fourrage : orge - bétain	56	55	50	151	151
berzin	20	19	37	95	95
orge fourrager	50	50	-	100	100
vege-voieine	-	-	18	18	18
mattoche d'hiver	-	28	-	28	28
mattoche d'été	-	-	10	10	10
EL SEC :					
Abricots	452	383	372	372	372
Bié	120	15	65	76	76
Orge	43	21	54	118	118
Légumineuses	43	20	53	116	116
Vesse-voieine (foin)	131	75	160	356	356
TOTAL	659	477	698	672	672

(1) : En inter culture avec l'olivier.

2ème variante : L'occupation future du sol proposée dans le cadre de cette variante tient compte des hypothèses suivantes :

- orientation du complexe vers l'élevage laitier
- installation des vaches laitières dans les UCF Ennouhoud et El Khantara limitrophe, (maximum de superficie irriguée) électrifiées et disposant d'un nombre élevé d'étables (4 à Ennouhoud et 5 à El Khantara) éventuellement récupérables
- installation des jeunes animaux à l'U.C.P. Essalah
- maintien du principe d'intégration et d'interdépendance entre les fermes.

C'est dans ce sens que les assolments proposés : sont purement fourragers à Ennouhoud et El Khantra et à dominante fourragère à Essalah comme l'indique le récapitulé des assollements fournis dans le tableau suivant :

Tableau n° 5 : ASSOLEMENTS PROPOSES : VARIANTE N° 2

BERRIQUES	EN IRRIGUE	EN SEC
EL KHANTARA	1ère sole : ensilage 2ème sole : fourrage en vert	2ème sole : vesce-avoine (foin) 2ème sole : céréales légumineuses
ENNHOUD	1ère sole : ensilage	1ère sole : vesce-avoine (foin) 2ème sole : légumineuses
	2ème sole : fourrage en vert	1ère sole : céréales 2ème sole : vesce-avoine (foin)
ESSALAH	1ère sole : ensilage 2ème sole : fourrage en vert, maraîchage d'hiver	1ère sole : vesce-avoine (foin) 2ème sole : céréales plus légumineuses

Par ailleurs il est proposé de maintenir l'arboriculture existante (288 ha) et de créer des luxuriantes hors assollement (21 ha à El Khantara et 20 ha à Ennouhoud) pour les deux variantes d'occupation du sol.

3. LES RENDEMENTS PROPOSES :

Afin d'avoir une idée grossière sur les niveaux des productions végétales du futur complexe on a procédé à une estimation provisoire des rendements futurs des cultures. Ces rendements tiennent compte des rendements réalisés actuellement dans les trois fermes et ceux obtenus dans les parcelles de démonstration réalisées par l'Office Lakhmès.

Tableau n° 6 : RENDEMENTS PROPOSES

Unité : tonnes/ha

CULTURES IRRIGUEES	Rend	CULTURES EN SEC	Rend
Luzerne	50	Blé	2,2
Ensilage:orge vesce	25	Orge grain	2,5
vesce avoine	25	Fourrage vesce-avoine	4,5
maïs fourrager	32		
Fourrage:orge bersim	45	<u>Légumineuses</u>	
bersim	60	Vesce	1,2
sorgho	45	Maïs	1,2
Maraîchage d'hiver		Feverole	1,2
tomate	30		
piment	12		
pastèque	30		
pomme de terre	16		
de saison			
Vesce-avoine foin	6,5		
Vesce-avoine faîne en intercalaire	3,25		

4. DIMENSIONNEMENT DES TROUPEAUX :

Les deux variantes d'occupation future du sol ont fait l'objet d'un premier dimensionnement des troupeaux basé sur différents système d'élevage. Le résultat de ce dimensionnement figure dans le tableau n° 4. Les paramètres techniques et le calendrier fourrager proposés sont annexés à la présente note.

En année de croisière et compte tenu des disponibilités fourragères, particulièrement en vert et en ensilage, et en considérant la composition de l'unité zootechnique bovine (élevage intégré ou spécialisé) l'effectif pouvant être élevé dans les 3 U.C.P. serait :

- Variante 1 : Elevage intégré : 550 vaches et leurs suites
 - Variante 1 : Elevage spécialisé lait : 650 vaches et leurs suites
 - Variante 2 : Elevage intégré : 700 vaches et leurs suites
 - Variante 2 : Elevage spécialisé lait : 800 vaches et leurs suites
-
- Dans le cas d'un élevage intégré (1 et 3), la "suite" est formée par les taurillons d'engranglement, les génisses de remplacement et les veaux et velles nées. L'excédent de velles est vendu à l'âge d'une semaine.
 - Dans le cas d'un élevage spécialisé lait, on ne détient que les velles destinées pour l'élevage de génisses de remplacement. Par conséquent, tous les veaux mâles et l'excédent de velles seront vendus à l'âge d'une semaine sinon juste après sevrage.

.../...

CALENDAR PUBLICATION - PLVAGE LAITIER ET ESTATEA IN ENCODEUR

ANNEXES

HYPOTHESES CONSIDERÉES POUR LE DIMENSIONNEMENT DU TROUPEAU EN ANNÉE DE CROISIFRE :

1. Niveau de production moyen = 4 500 l/vache/an
2. Poids à l'âge adulte = 600 kg/vache
3. Seuil d'encombrement (fourrage) = 13 kg M.S/vache/j
4. Besoins majorés par 20 % pour les besoins de croissance et par les besoins de 3 mois de gestation
5. Ration pour vache laitière composée selon les périodes fourragères par :
 - . 20 à 40 kg d'ensilage
 - . 30 à 50 kg de verdure
 - . 3 kg de foin
 - . une complémentation de 3 à 4 kg de concentré
6. Paramètres techniques :
 - . taux de vêlage : 9 %
 - . taux de mortalité des veaux avant sevrage : 6 % (3 mois)
 - . taux de réforme (vache) : 20 %
 - . taux de mortalité (taurillon) (3 - 18 mois) : 6 %
 - . taux de mortalité - génisse (3 - 27 mois) : 6 %
 - . taux de réforme - génisse (27 mois) : 5 %
7. Elevage de génisses de remplacement : la génisse est alimentée d'une manière semblable à celle de la vache laitière. La ration comprend de la l'ensilage, de la verdure, une quantité de foin (1 à 2 kg/j) et une complémentation de 1 à 2 kg de concentré permettant un gain journalier de l'ordre de 600 à 800 g.
8. L'engraissement de taurillon se base sur de l'ensilage et du foin avec un complément de 2 à 3 kg de concentré le taurillon est vendu à l'âge de 16 - 18 mois et à un poids variant de 450 à 500 kg.

Tableau n° 4 : OCCUPATION DU SOL ET SYSTEME D'ELEVAGE ENVISAGES

CULTURES	VARIANTES	VARIANTE N° 1				VARIANTE N° 2			
		EL KERATAK (ha)	ENNOUDS (ha)	ESSALAN (ha)	TOTAL	EL KERATAK (ha)	ENNOUDS (ha)	ESSALAN (ha)	TOTAL
EN SEMENCE		308	232	232	772	212	269	237	712
Olivier à huile		-	26	-	26	-	28	-	28
Lavande		21	30	-	51	21	20	-	41
Ensilage enserrage		35	35	27	97	25	31	32	112
veuve-moisane		35	34	30	99	13	34	42	111
mâle fourrage		42	46	30	118	36	55	40	131
Fourrage orge bercin		47	46	30	123	20	19	37	94
bercin		-	-	26	26	50	50	-	100
orge fourrage		-	-	18	18	-	-	18	18
veuve-moisane		-	-	-	-	-	22	-	22
Parcottage d'hiver		23	23	54	100	-	-	28	28
Parcottage d'été		-	-	30	30	-	-	10	10
EN SIC		442	118	382	942	442	145	393	975
Agriculture		180	15	45	260	180	15	65	260
RIZ		58	41	70	169	43	21	54	119
Orge grain		29	25	36	90	43	20	33	116
Veuve-moisane (fein)		88	42	104	234	131	67	160	358
Liquinovées		87	23	106	216	43	25	52	122
TOTAL		430	160	620	1 110	459	417	622	1 499
Production fourragère (1000 MT)		1 038	940	845	2 823	1 276	1 189	1 222	3 654
Ensilage (1000 MT)		530	491	235	1 226	540	531	525	1 591
Verdure (1000 MT)		390	378	432	1 200	315	303	438	1 438
Fein (1000 MT)		148	21	178	397	221	115	269	643
EFFECTIF	ESPARTAKH								
Vaches (têtes)		350		630		700		800	
Génisses (têtes)		121		143		154		175	
Taurillons (têtes)		231		-		294		-	
Veaux et velles (têtes)		495		583		630		720	
Velles vendues (%)		376		150		141		184	
Veaux vendus (%)		-		292		-		260	

- (1) En intercalaire avec l'olivier.
(2) Après déduction des besoins en velles pour le remplacement de cheptel réformé.
(3) Tous les veaux mâles sont vendus à une semaine.

FIN

13

VUES